



PENSIONS A VERSER PAR LES FAMILLES – SAISON 2020/2021

(Si une bourse à titre exceptionnel est demandée auprès du Centre Fédéral, ce document est à retourner complété une fois la proposition formulée).

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de :

Pour l'enfant :

Atteste sur l'honneur que le/la sportif(ve) est inscrit(e) au Centre Fédéral Handisport pour la saison 2020-2021 selon la formule suivante :

FORMULE

Interne CREPS ; 500 euros / mois

- *Services associés : Pension complète au CREPS de Bordeaux ; Accompagnement sportif, scolaire, éducatif des équipes pluridisciplinaires CFH et CREPS ; Suivi médical et paramédical*

Interne universitaire ; 550 euros / mois

- Au sein d'un hébergement CROUS conventionné avec le CREPS
- *Services associés : Accompagnement sportif, scolaire, éducatif des équipes pluridisciplinaires CFH et CREPS ; Suivi médical et paramédical ; Loyer compris*

Externe ; 100 euros / mois

- *Services associés : Accompagnement sportif, scolaire, éducatif des équipes pluridisciplinaires CFH et CREPS ; Suivi médical et paramédical*

Partenaire d'entraînement ; 40 euros / mois

- *Services associés : Accès aux entraînements du PFR et à la préparation physique ; Possibilité d'être convié à titre gratuit sur les stages du PFR*

La pension mensuelle sera à verser de septembre 2020 à juin 2021 (10 mensualités). Le montant reste le même tout au long de la saison sportive, y compris lors des vacances scolaires.

Avec les soutiens institutionnels





ETUDE D'UNE BOURSE A TITRE EXCEPTIONNEL

Dans une démarche singulière d'accompagnement, le CFH a souhaité prendre en compte la situation sociale de chaque famille pour adapter, à titre exceptionnel, les pensions mensuelles demandées selon les ressources disponibles de chacune.

Selon la situation familiale et les ressources perçues, une bourse peut-être envisagée en renseignant le Dossier d'Etude de la Situation Familiale (DESF). Le dossier est à retourner au plus tard le 10 juillet 2020 à angelik.handisport@gmail.com

L'aménagement de la pension sera étudié en Commission et une proposition sera soumise à la famille en fonction des informations renseignées et justificatifs apportés au dossier.

Je ne souhaite pas soumettre mon DESF

A remplir par le Centre Fédéral

Selon la Commission qui s'est tenue le

Formule :

Bourse mensuelle proposée :

Pension rentant à charge

MOYENS DE PAIEMENT

10 chèques, au montant de la formule souhaitée, à l'ordre du Centre Fédéral Handisport. Je souhaite que le chèque soit déposé en Banque à partir du de chaque mois.

Par virement bancaire mensuel

IBAN : FR76 3000 3003 7900 0372 8673 585

BIC : SOGEFRPP

Je m'engage à respecter l'engagement financier, selon la formule retenue et les éventuels aménagements proposés, tout au long de la saison sportive 2020-2021 au Centre Fédéral Handisport au titre des accompagnements portés pour le/la sportif(ve).....

En cas de défaut de paiement, le Centre Fédéral Handisport se laisse le droit de rompre la collaboration avec le/la sportif(ve)

Fait à :

Le :

(signature)

Avec les soutiens institutionnels

